

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse : Un an fr. 6. Six mois fr. 3 50.

Trois mois fr. 2 50

Etranger : (Union postale 9. fr.)

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION

On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré* à Sion.

On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.

Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

Ex-cantonaux 15 cent. la ligne ou son espace

Adresser directement à l'imprimerie.

JOS. BEEGER, à Sion.

Confédération Suisse

Militaire. — L'armée fédérale est en chiffres ronds de 105,000 hommes pour l'élite et 95,000 hommes pour la landwehr. Le landsturm comprendra 100,000 hommes. Les munitions en dépôt sont : infanterie, 200 cartouches par soldat, soit environ 13 millions de cartouches. — Artillerie, 175 charges par pièce pour 48 batteries de 6 pièces, soit 50,400 charges.

La fabrique de munitions de Thoune peut confectionner 70,000 cartouches par jour. Le parc renferme 64 nouvelles pièces de position.

Le côté faible est le service sanitaire, car le nombre des médecins est tout à fait insuffisant.

Simplon. — Vu le résultat favorable de la votation populaire de dimanche dans les cantons de Vaud et du Valais, la conférence inter-cantonale du Simplon se réunira prochainement surtout en vue de déposer la demande de subvention aux Chambres fédérales, de façon qu'elle puisse être mise en délibération dans la session ordinaire du mois d'avril.

Postes. — On fait sonner bien haut les écus fédéraux qu'a permis d'empiler le compte de l'année dernière. On dit que le département des postes entre dans le boni par un excédent d'un demi million, sur les recettes prévues. Le moment serait on ne peut mieux choisi pour faire profiter le public de cette situation en améliorant le service et en dégageant le télégraphe et la poste de certaines taxes, afin de faciliter l'emploi de ces intermédiaires. Le public en général et les employés devraient être

seuls à bénéficier de cette augmentation de recettes.

(*Démocrate*)

Canton du Valais.

VOTATION DU 20 MARS 1887 SUR LA SUBVENTION A ACCORDER PAR LE VALAIS AU PERCEMENT DU SIMPLON.

Résultats de la votation par districts.

	OUI	NON
Conches (manq. 7 communes)	562	56
Macrell	350	13
Brigue	506	230
Viège (manq. 5 communes)	921	63
Rarogne (manq. 1 commune)	715	38
Loèche	1030	67
Sierre (manq. 1 commune)	1454	38
Hérens (manq. 1 commune)	1257	—
Sion	1429	16
Conthey	1515	10
Martigny	1420	123
Entremont (manq. 2 communes)	334	921
St-Maurice	1170	10
Monthey	1528	11
Bellinzona (Ec. milit.)	101	13
	14292	1609

Nous enregistrons avec plaisir ce résultat ; il prouve que malgré les lourdes charges qui pèsent sur le Valais, le peuple a compris ses intérêts et les nouvelles sources de richesses que cet œuvre grandiose procurera à notre canton.

—(o)—

Un affreux accident est arrivé vendredi dernier, près du pont de Challais. Une cinquantaine d'ouvriers travaillaient en cet endroit à un défoncement, lorsqu'une masse de terre se

déachant ensevelit l'un d'eux. Pendant que sept de ses compagnons procédaient à son sauvetage, un nouvel éboulement se produisit, les atteignant eux-mêmes cette fois-ci. 3 furent tués, sur le coup, un 4^{me} expira peu après l'accident. Les trois autres en ont été quittes avec des contusions plus ou moins graves.

Parmi les victimes se trouvait un pauvre père de famille soutien de 6 enfants.

—(o)—

On nous écrit de la Bâtiatz :

Le 23 courant vers les 11 h. du matin, un jeune garçon découvrit derrière la chapelle de notre localité une petite boîte. Il l'apporta à sa mère qui s'empressa de l'ouvrir. Mais, jugez de sa surprise quand apparut à ses yeux le corps d'un nouveau-né avec un baillon sur la bouche. Elle fit immédiatement avvertir la police qui fera, espérons-le, les démarches nécessaires pour découvrir l'auteur de ce crime. Cet enfant paraissait avoir été exposé en ce lieu depuis un mois environ.

—(o)—

On nous écrit d'Entremont :

Pas de Préfet, pas d'Entremontants ! Tel est le vote significatif de dimanche au sujet de la subvention pour le percement du Simplon. Voilà le résultat de l'obstination incroyable que met notre Gouvernement à ne pas nous donner un Préfet. Tandis que dans un district voisin il se fait une véritable orgie de nominations et que tous les puissants défenseurs de notre haut pouvoir y sont casés, bien casés, on n'a pas encore pu trouver une capacité ou une rapacité quelconque pour nous servir de Préfet. Qu'avons-nous donc fait à ce Gouvernement pour

13 FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

LA MAISON BLANCHE

PAR F. LAGENEVAIS.

Ah ! milord, il y a des gens bien malheureux dans ce monde ! Être malheureux au milieu de sa vie ou quand la vieillesse est venue, c'est triste sans doute, toutefois on a quelques bons souvenirs qui vous font dire qu'on a eu sa part, son temps, son bonheur ; mais quand on pleure avant dix-huit ans, c'est bien plus triste encore, car enfin rien ne ressuscite les morts, on le sait, et il ne reste qu'à pleurer toute sa vie. La pauvre enfant ! On voit un mendiant sur le bord d'une route, c'est du froid, c'est de la faim qu'il souffre ; on lui fait l'aumône et on le regarde sans chagrin, parce qu'il souffre ; qu'il peut être secouru ; mais cette malheureuse fem-

me dont le cœur est brisé, le seul secours à lui donner serait de l'aimer... et personne n'est près d'elle pour lui faire cette aumône-là !

Ah ! milord, si vous saviez quel beau jeune homme elle avait pour mari !... Vingt-trois ans à peine, une noble figure, un front haut... comme le vôtre, intelligent et fier, des yeux d'un bleu foncé, un peu rêveurs, un peu tristes j'ai su pourquoi... C'est qu'il aimait son père, son pays, et qu'il devait rester exilé loin d'eux ! Son sourire était plein de bonté... Ah ! comme il aurait souri à son petit enfant, s'il avait assez vécu pour le voir ! Il l'aimait même avant qu'il fût né ; il prenait plaisir à regarder le berceau qui attendait. Pauvre, pauvre jeune homme... je l'ai vu par une nuit d'orage, dans une forêt obscure, étendu sur la terre mouillée, sans mouvement, sans vie, ses vêtements couverts de boue, son front brisé par une affreuse blessure, d'où le sang s'échappait encore par torrents. J'ai vu... hélas ! j'ai vu William..

— Vous avez été témoin de la mort de mon fils ! s'écria lord J. Kysington, se levant comme un spectre au milieu des oreillers qui le soutenaient, et fixant sur moi des yeux si grands, si perçants, que je reculai effrayé ; mais, malgré l'obscurité de la chambre, je crus apercevoir une

larme mouiller le bord des paupières du vieillard.

— Milord, répondis-je, j'ai vu mourir votre fils, et j'ai vu naître son fils !

Il y eut un instant de silence.

Lord J. Kysington me regardait fixement ; enfin il fit un mouvement, sa main tremblante chercha ma main, la serra, puis ses doigts s'entrouvrirent, et il retomba sur ses oreillers.

— Assez, assez, monsieur ! je souffre, j'ai besoin de repos. Laissez-moi seul.

Je m'inclinai et m'éloignai.

Avant que j'eusse quitté la chambre, lord J. Kysington avait repris sa position naturelle, son silence et son immobilité.

Je ne vous dirai pas, mesdames, mes nombreuses et respectueuses tentatives auprès de lord J. Kysington, les incertitudes, les anxiétés, cachées de celui-ci, et comment enfin son amour paternel, réveillé par les détails de l'horrible catastrophe, comment l'orgueil de sa race, ranimé par l'espoir de laisser un héritier de son nom, finirent par triompher d'un amer ressentiment. Trois mois après la scène que je viens de raconter, j'étais sur le seuil de la maison de Montpeller à attendre Eva Meredith et son fils, rappelés dans leur famille pour y reprendre tous

qu'il nous oublie à ce point? Y aurait-il deux poids et deux mesures? D'un côté on établit des sinécures, de l'autre on ne veut pas désigner la première autorité d'un district; on s'entête à ne pas vouloir faire droit à des réclamations bien légitimes et bien souvent répétées. A vrai dire, nous ne comprenons plus rien à la façon d'agir de nos gouvernants, sinon qu'ils s'efforcent maintenant à faire patauger le char de l'Etat ailleurs que sur les routes d'Entremont indignes à leurs yeux de cet honneur.

Quoiqu'il en soit nous voulons avoir un Préfet, comme tous les autres districts; nous n'entendons pas demeurer plus longtemps dans une situation équivoque pouvant donner lieu à toute espèce d'interprétations. Nous réclamons la justice et l'égalité et si le Conseil d'Etat ne veut pas nous gratifier d'un Préfet, nous prions nos députés de se charger de cette besogne.

Chamoson. — Dimanche, 13 courant, la Société d'agriculture de Chamoson comptant actuellement 73 membres, était réunie au local ordinaire.

Rien de plus charmant que ces réunions, où l'élite de Chamoson se donne rendez-vous pour laisser les divisions politiques de côté et ne s'occuper que des intérêts agricoles, et où les plus grands antagonistes se donnent la main et s'allient franchement pour combattre l'ennemi commun: la routine et l'ignorance. Grâce à un setier de bon vin que l'on a l'habitude de boire en société dans chaque réunion, les discussions et les propositions individuelles ne font pas défaut, les orateurs s'échauffent, et alors tant pis pour les coqs et les poules, on leur tord le cou sans pitié; quelques *vieux membres* n'ont même pas hésité de se mettre en guerre ouverte contre les chapeaux un peu trop prétentieux de leurs futures moitiés!

Heureusement que rien de tout cela n'a été dit à notre dernière réunion dont voici le compte rendu succinct:

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance chaque sociétaire reçut sa carte d'admission, puis vint la lecture du rapport sur les travaux de la Société pendant 1886, la lecture des comptes, dans lesquels on remarque l'achat d'une herse articulée, le rapport de la commission de censure, et enfin la nomination du Comité qui fut composé comme suit:

Président: M. Carrupt Julien, instituteur.

Vice-Président: M. Carrupt Maurice instituteur.

leurs droits. Ce fut un beau jour pour moi.

Lady Mary, qui en femme maîtresse d'elle-même, avait dissimulé sa joie lorsque des dissensions de famille avaient fait de son fils le futur héritier de son frère, dissimula mieux encore ses regrets et sa colère quand Eva Meredith, ou plutôt Eva Kysington, se réconcilia avec son beau-père. Le front de marbre de lady Mary resta impassible; mais que de mauvaises passions devaient gonfler son cœur sous ce calme apparent!

J'étais donc sur le seuil de la porte quand la voiture d'Eva Meredith (je continuerai à lui donner ce nom) entra dans la cour de l'hôtel. Eva me tendit vivement la main. « Merci, merci, mon ami! » murmura-t-elle. Elle essuya les larmes qui tremblaient dans ses yeux, et, prenant par la main son enfant, un enfant de trois ans, beau comme un ange, elle entra dans sa nouvelle demeure. « J'ai peur, » me dit-elle. C'était toujours cette faible femme, brisée par le malheur, pâle, triste et belle, qui ne croyait guère aux espérances de la terre, et qui n'avait de certitude que pour les choses du ciel. Je marchais à côté d'elle, et tandis que, toujours en deuil, elle montait les premières marches de l'escalier, sa douce

Membres du Comité. — Présidents des sections.

MM. Carruzzo, conseiller; viticulture, Giroud, instituteur; arboriculture, Carrupt, secrétaire; amélioration du bétail.

Farquet, receveur; champs et prairies Gaillard, capitaine; économie domestique.

On s'est occupé ensuite de l'exposition de cet automne à Neuchâtel, et, après une longue discussion on a décidé à l'unanimité

1^o que notre Société exposerait des produits de l'arboriculture; un subside extraordinaire serait demandé à cet effet à la municipalité;

2^o qu'elle exposerait également des produits de la vigne dans le cas où le district de Conthey ne prendrait pas l'initiative pour cette catégorie.

Dans les propositions individuelles il a été conseillé au Comité de ne pas faire donner de conférence cette année, vu que les frais d'exposition absorberont trop complètement les recettes. Puis la séance se termina par quelques discours recommandant la participation au vote pour la subvention du Simplon et chacun se retira en gardant le meilleur souvenir de cette réunion.

V. Z.

—o—

De l'Entremont, le 23 mars 1887.

Un petit préfet s'il vous plaît! Nos populations commencent à la trouver mauvaise. Elles ne veulent plus de l'interrègne, surtout avec une abondance pareille de candidats.

N'avons-nous pas le *substitut* qui, dans un stage déjà long, doit avoir été initié aux roueries du métier par le grand Sigéric? Et si réellement on ne veut pas de lui en haut lieu, ce qui serait incompréhensible, n'y a-t-il pas encore l'*éloquent avocat* de Sembrancher, le colporteur des lettres de condoléances à Tuduc? A celui-ci on ne pourrait en tout cas pas reprocher le manque de poigne, demandez-en au surplus des nouvelles à notre président du tribunal et au Chef du Département de Justice et Police (voir le dossier Farinet et Cie). On a bien dit aussi que cette place au ratelier gouvernemental serait assez dans les goûts du trop connu *Docteur en usure*, mais pouah! n'en parlons pas.

Il y aurait bien encore d'autres conservateurs auxquels le Conseil d'Etat pourrait offrir les fonctions de Préfet, mais à l'inverse des précédents, ceux-ci veulent conserver leur indépendance et ne sont candidats que malgré

figure mouillée de larmes, sa taille mince et faible penchée vers la rampe, son bras tendu attirant à elle l'enfant qui marchait plus lentement qu'elle encore, lady Mary et son fils parurent sur le haut de l'escalier. Lady Mary portait une robe de velours brun, de beaux bracelets entouraient ses bras; une légère chaîne d'or ceignait son front, digne en effet d'un diadème. Elle marchait d'un pas assuré, la tête haute le regard plein de fierté. Ce fut ainsi que ces deux mères se virent pour la première fois.

— Soyez la bienvenue, madame, dit lady Mary en saluant Eva Meredith.

Eva essaya de sourire et répondit quelques paroles affectueuses. Comment aurait-elle deviné la haine, elle qui ne savait qu'aimer? Nous nous dirigeâmes vers le cabinet de lord J. Kysington. M^{me} Meredith, se soutenant à peine, entra la première, fit quelques pas, et s'agenouilla près du fauteuil de son beau-père. Elle prit son enfant dans ses deux bras, et le mettant sur les genoux de lord J. Kysington:

— Voilà son fils! s'écria-t-elle.

Puis la pauvre femme pleura et se tut.

Lord J. Kysington regarda longtemps l'enfant. A mesure qu'il reconnaissait les traits du fils qu'il avait perdu, son regard devenait humide

eux, ils se soucient peu, ce dont nous les félicitons, d'accepter une place délaissée par Sigéric. Ils préfèrent laisser à d'autres personnalités moins délicates le soin de nettoyer les étables d'Augias, on ne saurait leur en faire un reproche.

Enfin, prenez Pierre, prenez Paul, prenez Camille ou Ephise, mais donnez-nous donc un préfet, s. v. p.

Un vieux sarrasin.

—o—

On nous écrit de Martigny:

Un fort détachement de gendarmes rendait hier les derniers honneurs à leur frère d'arme, le brigadier ARLETTAZ, de station à Martigny-Ville.

Chacun s'est plu à remarquer l'excellente tenue de cette troupe qui fait honneur à celui qui en dirige l'instruction préparatoire et au brigadier qui en avait le commandement dans cette triste circonstance.

Notre corps de police dont l'uniforme est des plus élégants, devrait, à notre avis, recevoir une petite modification. Nous voudrions voir adopter le chapeau à claque pour la grande tenue et conserver la casquette pour la petite tenue.

La capote qui doit servir de manteau pourrait aussi être remplacée par une grande pélerine à col, genre italien, le vêtement serait plus pratique dans la mauvaise saison et la tenue n'en serait que plus correcte attendu que la capote ne se porte bien qu'avec le ceinturon.

Ce sont quelques observations que nous nous permettons de soumettre à l'appréciation de l'autorité compétente.

—(o)—

En séance du 8 mars le Conseil d'Etat a voté un don de 500 fr. en faveur du tir fédéral de Genève.

—o—

Aux Agriculteurs Valaisans.

Le Conseil d'Etat m'a fait l'honneur de m'appeler aux fonctions de Commissaire cantonal pour l'*Exposition Suisse d'Agriculture de 1887* qui aura lieu à Neuchâtel, du 11 au 20 septembre prochain.

Je me mets en conséquence à la disposition des agriculteurs valaisans pour tous renseignements dont ils pourront avoir besoin. Je serai heureux de leur être utile et plus leurs demandes seront nombreuses, plus elles prouveront qu'aujourd'hui comme dans les Expositions agricoles précédentes, ils sont disposés à

et affectueux. Un moment arriva où, oubliant son âge, la marche du temps, les malheurs éprouvés, il se crut revenu aux jours heureux où il serrait sur son cœur son fils encore enfant.

— William! William! murmura-t-il; ma fille! ajouta-t-il en tendant la main à Eva Meredith.

Mes yeux se remplirent de larmes. Eva avait une famille, un protecteur, une fortune; j'étais heureux, et c'est peut-être pourquoi je pleurais!

L'enfant paisiblement resté sur les genoux de son grand-père n'avait témoigné ni plaisir ni crainte.

— Vux-tu m'aimer? dit le vieillard.

L'enfant leva la tête mais ne répondit pas.

— M'entends-tu? je serai ton père.

— Je serai ton père! répéta doucement l'enfant.

— Excusez-le, dit sa mère, il a toujours été seul, il est bien petit encore, tout ce monde l'intimide; plus tard, milord, il comprendra mieux vos douces paroles.

Mais je regardais l'enfant, je l'examinais en silence, je me rappelais mes sinistres craintes.

(A suivre)

soutenir la lutte avec nos Confédérés sur le terrain du progrès agricole.

Personne n'ignore les heureux résultats qu'ont procurés à notre canton les Expositions de Fribourg, Lucerne et Zurich. Nos produits ont été appréciés et leur écoulement est devenu de plus en plus facile.

Nous devons donc faire tous nos efforts pour conserver la bonne réputation que les produits de l'agriculture valaisanne ont acquise. Il y va de notre honneur et de notre bourse. Qui n'avance pas recule.

Aussi faut-il que tous, vigneron, arboriculteurs, éleveurs de bétail, pâtres, en un mot que les habitants de la grande vallée du Rhône, se préparent dès ce jour à l'*Exposition Suisse d'Agriculture de Neuchâtel*. Il est en effet absolument nécessaire que les produits ou les animaux qu'ils exposeront soient de premier choix. Ce qui est réputé bon chez nous ne l'est peut-être pas ailleurs.

Je crois utile d'énumérer ici les divisions de l'exposition et les termes et délais d'inscription pour être admis :

Article 4 et 13 du programme :

Cette exposition sera générale et comprendra les divisions suivantes :

I ^{re} DIVISION	Progrès de l'agriculture.
II ^e "	Espèce chevaline.
III ^e "	Espèce bovine.
IV ^e "	Petit bétail.
V ^e "	Animaux de basse-cour.
VI ^e "	Apiculture.
VII ^e "	Industrie laitière.
VIII ^e "	Viticulture et ses produits.
IX ^e "	Horticulture, arboriculture et culture maraîchère.
X ^e "	Machines et instruments.
XI ^e "	Produits agricoles et matières utiles à l'agriculture.

« Les termes et délais d'inscriptions pour être admis à exposer sont fixés :

« a) pour les divisions II à VI au premier Mai 1887.

« b) pour les autres divisions au 1^{er} juillet 1887.

« Les exposants pourront réclamer des formulaires d'inscription auprès des Commissariats cantonaux. Ils devront faire parvenir ces formulaires, après les avoir signés et exactement remplis, au Commissariat de leur Canton, dans les délais ci-dessus prescrits. »

Les divisions I, II, III, IV, VI, VII, VIII et IX seront, on est en droit de l'espérer, occupées par de nombreux exposants du Valais.

Nos Autorités tiendront à honneur d'utiliser la division I pour montrer aux habitants du plateau suisse les travaux grandioses que nous avons entrepris pour creuser un lit au fleuve qui envahissait sans cesse nos champs et moissonnait sous les yeux du cultivateur ce que celui-ci avait péniblement arraché au sol ; pour dessécher et assainir des étendues immenses de terrains jadis couvertes d'eaux marécageuses, et les convertir en prairies. Nos Autorités prouveront, en réunissant les lois, décrets, arrêtés et règlements, la sollicitude qu'elles ont toujours vouée à l'amélioration de l'agriculture dans notre canton et partant aux intérêts matériels de nos agriculteurs. Encore aujourd'hui nous avons été heureux d'apprendre que notre Département de l'Intérieur s'était chargé de l'exposition de notre bétail de montagne. Il prendra des mesures pour que ce dernier soit représenté par des sujets qualifiés afin de démontrer aux partisans des grandes races que si nous ne pouvons les imiter, c'est parce que nos montagnes abruptes ne pourraient nourrir et abriter des vaches de la Gruyère et de l'Em-

menthal, que notre bétail aussi a ses qualités et que son rendement en lait et en viande est, proportions gardées, au moins égal à celui des grandes races.

Nos viticulteurs exposeront des raisins vermeils et des vins généreux.

Nos pâtres enverront leur beurre si appétissant et leurs excellents fromages vieux.

Nos arboriculteurs étaleront leurs fruits savoureux qui connaissent déjà le chemin de Neuchâtel.

Nos montagnards amèneront leurs chèvres à longs poils qui forment une variété distincte en Suisse.

Nos éleveurs de Charrat, de Tourtemagne, de Gampel, etc., conduiront des chevaux dont l'allure et les formes accusent la noble origine.

Nos amis des abeilles feront goûter un miel aromatique butiné sur les plantes rares de nos Alpes.

Et d'autres encore que nous oublions en ce moment, apporteront leur tribut et grossiront la phalange des courageux agriculteurs valaisans qui ne craindront pas de placer le produit de leur travail à côté de celui des enfants de contrées où le sol est plus fécond et la lutte contre les éléments moins redoutable.

Du courage, et nous reviendrons satisfaits des résultats obtenus en septembre 1887.

Avant de terminer, je viens encore solliciter l'appui des Autorités, des Sociétés d'Agriculture et de tous les agriculteurs du Valais. J'aurai souvent recours à eux, car je ne me cache pas la difficulté de ma mission : elle exige des connaissances et une expérience que je suis loin de posséder. Je trouverai chez eux les bons conseils qui me seront nécessaires et j'espère ainsi que le Commissariat cantonal ne sera pas un rouage inutile, mais bien un intermédiaire utile pour les exposants du Valais à Neuchâtel.

Le Commissaire cantonal pour l'Exposition Suisse d'agriculture de 1887 à Neuchâtel :

Ch. de TORRENTÉ.

NB. Pour tous renseignements, je prie les agriculteurs de bien vouloir consulter le programme que je tiens à leur disposition avec des formulaires de déclaration et d'inscription.

Nouvelles des Cantons

BERNE. — Une brave femme d'une localité voisine de Berne est accouchée de deux garçons et deux filles ! Quatre enfants à la fois, ils se portent tous bien. M. Brunner, conseiller national, disait vrai un jour dans une commission à propos d'assistance au domicile " Nous faisons plus d'enfants que vous, il faut nous aider à les nourrir. »

BALE-CAMPAGNE. — Le canton de Bâle-Campagne a déjà terminé le recrutement du landsturm. Le nombre des hommes incorporés a été de 5403.

ARGOVIE. — Les journaux argoviens prétendent que l'on a trouvé dans la caisse d'Etat des valeurs disparues pour une somme de 134 mille francs. Ces journaux ajoutent que cette découverte tendrait à prouver l'innocence du caissier d'Etat Beck, accusé après sa mort d'avoir détourné des fonds dont il avait la gestion.

VAUD. — Le peuple vaudois a ratifié dimanche à une forte majorité la décision du Grand-Conseil accordant une subvention de 4 millions en faveur du Simplon.

Le décret de 4 millions au Simplon a été adopté par 23,000 oui contre 7000 non.

GENÈVE. — Lundi est mort à Genève le

célèbre poète polonais Kraszewski, à l'âge de 75 ans. L'illustre vieillard était revenu mardi de San Remo, où il a été comme tant d'autres surpris par le tremblement de terre ; il a dû coucher à la belle étoile pendant trois nuits consécutives et cette fâcheuse circonstance a exercé une influence décisive sur sa santé.

Le défunt laisse des œuvres qui forment près de 470 volumes.

VARIÉTÉS

DIALOGUE ENTENDU ENTRE MARTIGNY-VILLE ET MARTIGNY-BOURG.

Alfred. A nous le district de Martigny pour cet automne.

Louis. Ah !!

A. Mais oui, tu ne sais donc pas que l'Etat vient de récompenser, à la façon de Barbari, les services rendus à notre cause en faisant choix de M. M. pour receveur du district.

L. Parfaitement, je viens de le lire, mais je ne vois pas que...

A. Que tu es bon et connais peu nos hommes ; à Sion, au Palais du travail, l'on veut s'entourer de grands hommes ; preuve, l'officiel candidat du coup d'Etat du 5 décembre.

L. Dans le cas présent cependant !!!

A. Eh bien, l'on dira *homme grand* et la chère petite épithète s'y trouvera. N'as-tu jamais été frappé de l'estime, de la grande influence surtout, dont jouit le nouveau receveur dans sa commune ; je ne te citerai à l'appui que quelques uns de ses emplois.

1^o Inspecteur du bétail.

2^o Président de la commission scolaire.

3^o Inspecteur des écuries (société agricole)

4^o Juge substitut (nommé par son acclamation)

5^o Président de la commission communale concernant l'application de la loi sur l'amélioration du gros et du menu bétail.

6^o Membre de la chambre pupillaire.

7^o Receveur communal.

8^o Membre zélé de la très vertueuse (l'on reconnaît l'arbre à son fruit) association du Pius verein, qui lui a ouvert la porte de la recette du district.

L'on dit même que sa taille (d'aucuns disent ses talents de tactique électorale) lui ont valu le grade de tambour-major.

Ces quelques emplois ne le dénotaient-ils pas à notre gouvernement comme : *homme capable offrant des garanties*. Sa modestie est connue, jamais le moi, n'osa effleurer ses lèvres, pas même au 12 décembre pour proner sa candidature de juge-substitut ; lorsque dans un moment d'effarement, se caressant son impériale, d'un geste qui lui est familier, il disait, la larme à l'œil : Ne suis-je pas capable ; ne suis-je pas le candidat de vos cœurs ;

Et malgré tout, lui l'homme à la parole facile, ayant toujours le trait d'esprit pour sauver la position (Bilboquet dirait la caisse) sait s'effacer pour faire place à d'autres.

As-tu donc oublié les grands sacrifices mêmes pécuniaires qu'il s'impose à chaque occasion pour notre cause ? Du reste si je suis bien informé, il était seul suffragant.

L. Farçeur (d'un ton convaincu.)

Ici m'a paru finir l'épopée de notre nouveau receveur car Louis parla de *Barbe bleue* ; quel rapprochement peut-il exister entre notre receveur et Barbe bleue ce grand étrangleur de femmes.

ANNONCES.

UNE CUISINIÈRE, récemment de retour de Paris et possédant d'excellents certificats désirerait trouver une place pour la saison d'été. S'adresser à l'imprimerie qui indiquera. 3-1

Sellerie

Le soussigné fabrique les selles si renommées pouvant servir pour dames et messieurs suivant le besoin, les colliers dits d'Uri, connus par leur légèreté et leur solidité, tous genres de harnais, ainsi que tout ce qui concerne son état.

Solidité garantie. — Élégance réputée. — Prix modiques. — Se recommande à l'honorable public du Valais,

Jean V. Bergen-Othth
2-1 sellier à Meyringen (Oberland bernois)

A LOUER

Une grande chambre indépendante. — S'adresser Pinte de St-Georges.

M. G. d'Angreville

chirurgien-dentiste à St-Maurice

Est à Sion tous les samedis, Hôtel du Midi à Monthey tous les mercredis Hôtel de la Croix d'Or; à Martigny, tous les lundis, Hôtel de l'Aigle.

Extractions sans douleur par la cocaïne, plombages, dentiers en tous genres, dents à pivot. 5-2

Peupliers à vendre.

La Commune de Chamoson offre à vendre environ 3000 peupliers d'Italie, et de la Caroline, de 3 ans, et de premier choix, actuellement en pépinière, et prêts à être transplantés ce printemps.

Pour demandes et renseignements s'adresser à Jos. DUCREY, Président. 2-2

Vacherins fribourgeois

La laiterie de la Schürra, près Fribourg, offre des vacherins de première qualité à fr. 1,10 le Kilo, par pièce d'environ 10 Kilos. L'emballage coûte 1 fr. par vacherin. 3-3

Les envois se font contre rembour. — S'adresser à Ch. Chardonens & Cie à Fribourg.

AVIS IMPORTANT

pour les personnes affligées d'hernies

L'empâtre herniaire, fabriqué par le Docteur KRUSI-ALTHERR, à Gais, Canton d'Appenzell, et le plus sûr remède connu pour guérir les hernies. Des milliers de personnes attestent par des certificats leur parfaite guérison. Pour une hernie récente, un seul empâtre suffit parfois; pour une ancienne ou double hernie plusieurs emplâtres sont nécessaires.

Se trouve en vente: à Martigny, à la pharmacie Morand; à Brigue, à la pharmacie Gensch. On trouvera à l'expédition de ce journal un traité abrégé sur l'art de guérir les hernies et contenant un grand nombre de certificats.

AVIS AUX FANFARES.

Emile Grivel, compositeur de musique à St-Prez (Vaud) se recommande aux sociétés qui voudront l'honorer de leur confiance — Indiquer instrumentation. 7-8

Breuvage pour vaches vèlées

de Caspari, pharmacien, à Vevey, nettoye admirablement les bêtes, guérit et préserve de la fièvre, suite du vèlage. Bonifie le lait, en augmente la quantité. Puissant apéritif et fortifiant.

Expédié par boîte de 1 fr. 20, franco, par 5 boîtes. Pharmacie St-Martin, Vevey.

À la même pharmacie

LINIMENT ST-MARTIN

Spécifique certain, employé avec succès contre les rhumatismes des porcs. — Prix du flacon, 1 fr. 50. H286V8-91

Carrières d'ardoises de Leytron.

La Société des Carrières d'ardoises de Leytron avise Messieurs les entrepreneurs et constructeurs, qu'elle peut fournir des ardoises garanties, de premier choix, taillées et bruts.

Prix modérés.

Pour être servi promptement, s'adresser au gérant Emile DESFAYES à Leytron. 3-1

Mme DIRAC de Monthey, dépositaire des grands magasins de confection pour dames et enfants

A l'Espérance

Genève, 19, rue du Mont Blanc, Genève

se trouvera au premier jour en Valais avec un riche assortiment de vêtements pour la Saison prochaine, à des prix défiant toute concurrence.

Les Dames seront avisées du jour de son arrivée par circulaire spéciale.

Fromages de Thoune DE LOHNER-BOTT A KIESEN.

Ces fromages sont, de l'avis général, succulents. Ils se distinguent par leur bon marché et leur emballage (Staniol pratique. Spécialement recommandé aux Hôtels, Restaurants, Pensions et Familles. H. 910 Y 3-2

ENVOI D'ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

Compagnie générale Transatlantique

LIGNE POSTALE FRANÇAISE

DU HAVRE

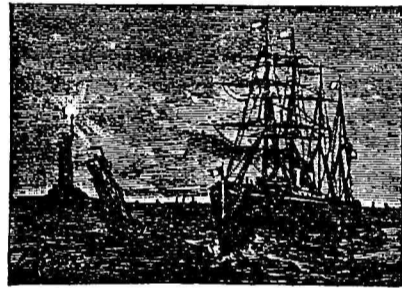
A

NEW-YORK

direct

HUIT JOURS

de traversée seulement.



PAR

Les paquebots neufs

à grande vitesse

La Bourgogne,
La Bretagne,
La Champagne,
La Gascogne,
La Normandie,

Excellent traitement avec vin, literie complète, vaisselle et couverture.

S'adresser aux agents généraux:

(M)4-3

A. Zwilchenbart . . . à Bâle

Ph. Rommel & Cie . . . à Bâle

Schneebeil & Cie . . . à Bâle

Otto Stær à Bâle

Wirth Herzog à Aarau

Isaac Leuenberger . . . à Bienne

LIBRAIRIE NATIONALE DE GENÈVE

Tranchées de Rive 3, à Genève.

Vente à crédit. — 5 frs par mois.

Chaque ouvrage est livré complet avec le premier versement de 5 fr.

Au même prix qu'en librairie,

de tous les ouvrages et publications littéraires.

VIENT DE PARAÎTRE

Les Nouvelles conquêtes de la Science.

par L. FIGUIER, couronné par l'Académie française.

Nouvelles découvertes et inventions, les grands travaux accomplis dans le monde entier, etc., demander le prospectus détaillé.

Edition de luxe grand in 8°, ornée de 1000 superbes gravures, complète en 4 gros volumes, prix 80 fr., reliés 100 fr.

Pour souscrire il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie.

Les Nouvelles conquêtes de la Science paraissent aussi en livraisons à 0 50 c. (la 1re est donnée gratuitement en achetant la 2e avec 50 c. en timbres-poste.

Des voyageurs capables et sérieux sont demandés à des conditions très avantageuses. 10-4